



L'OFFICIER MARINIER

PÉRIODIQUE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES OFFICIERS MARINIERS EN RETRAITE ET VEUVES (F.N.O.M.)

www.fnom.com

n° 349 Septembre - Octobre 2013

68^{ème} année

14 juillet 2013

Format de l'armée : Horizon 2025



Délégation de la FDAO « Forbin » - Crédit photo : ECPA - M. Denniel



Délégation de l'école de maistrance - Crédit photo : ECPA - J. Lempin

« Une armée d'avant-garde fière de son histoire »

Félicitations à nos marins qui ont défilé sur les Champs-Élysées en ce 14 juillet 2013. Traditionnellement, à l'occasion de la fête nationale, la République honore son armée, et rend hommage à ses militaires.

Loin de la prise de la Bastille, de la fête des fédérés ou encore du choix en 1880 de la date de la fête nationale, la revue militaire devant les autorités de l'état, le peuple et les millions de téléspectateurs demeure l'élément marquant de chaque 14 juillet.

N'en déplaise à certains, antimilitaristes ou pacifistes, souhaitant supprimer le défilé militaire ou se glorifiant de ne pas l'honorer de leur présence, l'armée est très présente dans le cœur des Français.

Le 14 juillet 2013 aura encore permis de montrer des femmes et des hommes fiers de servir leur pays, de présenter des matériels performants et de hautes technologies et aura contribué à renforcer le lien « armée-nation ».

Gilles LEHEILLEIX

Conformément à la loi de programmation militaire (LPM) 2009-2014 la baisse prévue des effectifs de la défense, 54 000 personnes sur la période, s'est poursuivie en 2012, au 31 décembre ils s'établissaient à 288 066 personnes dont 222 215 militaires (77,1 %) dont 37 839 pour la marine.

Le projet de LPM 2015-2019 prévoit une réduction supplémentaire de 23 500 personnes. En incluant les réductions de personnels amorcées en 2008, ce ne sont pas moins de 82 000 postes qui auront été supprimés à la défense, hors externalisation, sur douze ans.

Avec la déflation résiduelle de la réforme précédente, la baisse des effectifs de la défense sur la période 2014 - 2019 atteindra 33 675 personnes et affectera les militaires à hauteur de 26 200 postes et les civils pour 7 400 postes. On remarquera au passage, que la défense contribuera à plus de 50 % à la stabilisation des effectifs de la fonction publique, dans le contexte de la création, sur cette période, de 60 000 postes dans l'éducation. Nous l'avons déjà dit : aucune autre institution que celle de la défense n'assumerait de tels efforts.

Des mesures conjoncturelles d'accompagnement de la déflation des effectifs et des projets de repyramidage sont annoncées : mesures financières d'incitation au départ, renforcement de la reconversion et reclassement, promotion fonctionnelle, pécule...

Après l'étape du Livre Blanc, le projet de la LPM 2015-2019 s'inscrit dans la perspective d'un modèle d'armée à l'horizon 2025. Pour l'instant, les contours de la mise en œuvre des réductions d'effectifs et de l'adaptation des capacités ne sont pas entièrement précisés.

Suivant les fondements d'une stratégie militaire renouvelée et dans un environnement budgétaire, certes préservé, mais, soumis à la concrétisation de recettes exceptionnelles nous sommes simplement soucieux que les forces disposent des moyens humains et des équipements à la hauteur de l'ambition du pays.

Plus particulièrement, notre marine doit pouvoir continuer, par sa présence sur toutes les mers du globe, à assurer la souveraineté de la France sur son territoire maritime, deuxième au monde, pour préserver ses richesses et ses intérêts stratégiques.

« L'activité des hommes se tournera de plus en plus vers la recherche et l'exploitation de la mer. Et, naturellement, les ambitions des états chercheront à la dominer pour en contrôler les ressources... » Charles de Gaulle, Brest, 1969.

Gilles LEHEILLEIX

CSFM (Conseil supérieur de la fonction militaire)

Dans ce numéro une large part est consacrée au CSFM. La 89^{ème} session bis du 15 au 19 juillet 2013 a traité de sujets d'actualité importants : réforme des retraites, dispositions d'accompagnement ou d'incitation au départ de l'institution, protection juridique des militaires. Retraités et officiers mariniers en activité sont concernés.

Pages 4 à 7

Réforme et financement des retraites

Contribution et intervention de la FNOM sur le projet gouvernemental de réforme des retraites.

Fédération, Pages 2 et 3

Fumeurs

Évaluez votre dépendance à la nicotine

Page 8

Sommaire

Horizon 2025	1	CSFM	4 à 7
Fédération	2 - 3	Infos. Sociales et Administratives	8 à 10
Pôle des retraités	3	Vie des associations	11 à 12

74^{ème} congrès de la FNOM

à Fréjus Saint-Raphaël,

du 18 au 22 septembre 2014 ;

Pensez à réserver ces dates pour retrouver
le Var et la Côte d'Azur.

